

Moins de 10 jours pour un passeport biométrique, un bilan réjouissant

Du 1^{er} mars au 30 avril 2010, plus de 2.600 nouveaux passeports biométriques ont été remis par l'Office cantonal de la population. Les procédures mises en œuvre par l'office, de la saisie des données au traitement administratif du dossier, ont permis de délivrer les nouveaux documents de voyage à leurs détenteurs dans un délai en moyenne inférieur à dix jours.

Ce premier bilan est extrêmement satisfaisant pour l'Office cantonal de la population. Situé à Tivoli 22, à Neuchâtel, depuis le 1er mars, l'office assure la gestion des nouveaux passeports biométriques suisses, pour l'ensemble du canton. Pour les mois de mars et avril, il a ainsi établi 2.609 nouveaux documents de voyage, dont:

- 1.508 Passeports adultes (18 ans et +)
- 995 Passeports enfants (-18 ans)
- 66 Passeports provisoires
- 40 Titres de voyage.

Pour rappel, les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance. Les titulaires d'un passeport 03 ou 06 valable ne sont par conséquent pas tenus de se procurer immédiatement le nouveau document de voyage.

Un document utile pour les voyages réguliers au USA

Actuellement, les nouveaux passeports biométriques sont surtout utiles aux personnes qui se rendent régulièrement aux Etats-Unis. Pour être établis, ces documents exigent la saisie de données biométriques. Il s'agit de la prise des empreintes digitales et d'une photographie de type portrait.

Comment obtenir un passeport biométrique?

La personne qui désire se procurer un tel document doit au préalable prendre rendez-vous auprès du centre de données biométriques de l'Office de la population:

- par Internet aux adresses www.ne.ch/passeport ou www.passeportsuisse.ch
- ou par téléphone au **032 / 889 0 889**, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le prix du passeport est de Fr. 145.- pour les adultes et de Fr. 65.- pour les enfants, y compris les frais de port. Les émoluments sont encaissés au guichet de l'Office de la population, le jour de la prise des données biométriques.

Pour de plus amples renseignements:

Marc-Olivier Perrudet, chef de l'Office cantonal de la population, tél. 032 889 98 41.

Neuchâtel, le 19 mai 2010